



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

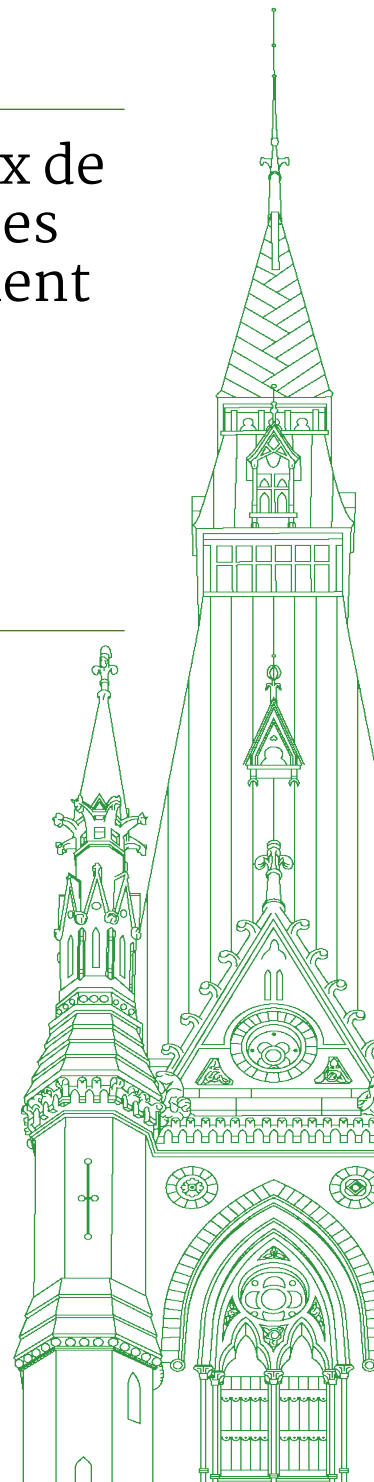
Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 024

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 5 octobre 2026



Président : Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le lundi 5 octobre 2026

• (1535)

[Français]

Le président (Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): J'ouvre maintenant la séance.

Je vous souhaite la bienvenue à la 24^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes.

[Traduction]

Conformément à la motion adoptée par le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international le mardi 23 septembre 2025, le Sous-comité se réunit aujourd'hui pour examiner la situation des droits de la personne des enfants à l'échelle mondiale, pour évaluer comment le gouvernement du Canada peut s'attaquer aux violations des droits des enfants et éventuellement les atténuer, ainsi que pour mener les travaux du Comité.

[Français]

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Conformément au Règlement, les députés peuvent participer en personne ou grâce à l'application Zoom.

[Traduction]

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins d'aujourd'hui.

De la Kids International Development Society, nous accueillons Mme Adrienne G. Dartnall, directrice générale et cofondatrice, ainsi que M. Richard F. Lennert, président et cofondateur. D'Aide à l'enfance Canada, nous accueillons Mme Emilie Galland-Jarrett, responsable, Défense des droits et mobilisation du public. Du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ou UNICEF, nous accueillons, par vidéoconférence, Mme Katherine Cocco, spécialiste principale de la protection de l'enfance, et M. Samir Elhawary, chef de la politique humanitaire.

Je crois savoir que chaque organisation fera une déclaration liminaire de cinq minutes, pour un total de 15 minutes. Nous passerons ensuite aux questions des membres du Comité.

J'invite maintenant nos témoins de la Kids International Development Society à commencer, suivis d'Aide à l'enfance Canada et d'UNICEF.

Du côté de la Kids International Development Society, c'est à vous de choisir qui commencera.

Adrienne Dartnall (directrice générale et co-fondatrice, Kids International Development Society): Nous allons nous relayer.

Le président: Très bien, l'un d'entre vous peut commencer maintenant. La parole est à vous.

Adrienne Dartnall: Merci beaucoup. C'est un honneur d'être ici.

Monsieur le président et honorables députés, merci de nous donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Il y a 26 ans, nous avons perdu notre fille, notre unique enfant, tuée par un conducteur en état d'ébriété. Après une longue période de deuil, nous avons décidé d'aider les enfants des pays en voie de développement, ce qui a mené à la création de la Kids International Development Society, ou KIDS, en son honneur. Nous avons concentré nos efforts sur l'éducation, l'accès à l'eau potable, le logement, l'assainissement et les soins de santé.

Il y a cinq ans, nous avons reçu la Médaille du service méritoire de la gouverneure générale. Nous remercions le Canada de ce grand honneur.

Nous sommes déterminés à défendre les droits de la personne, en particulier ceux des enfants.

Richard Lennert (président et co-fondateur, Kids International Development Society): Après avoir œuvré dans plusieurs pays par le passé, nous intervenons désormais uniquement au Cambodge, où le travail des enfants et l'accès à l'éducation, bien qu'en voie d'amélioration, constituent toujours un problème majeur. On estime que 9 % des enfants âgés de 5 à 14 ans sont soumis à des formes de travail des enfants, tandis que 20 % des adolescents plus âgés, soit ceux de 15 à 17 ans, travaillent dans des conditions dangereuses dans le secteur de la construction et dans d'autres formes de travaux pénibles.

Le travail des enfants dans les briqueteries constitue un enjeu particulièrement difficile et complexe. Les enfants et leurs familles, poussés par la pauvreté, vivent souvent directement sur le terrain de la briqueterie, dans des logements très précaires et dans des conditions d'hygiène déplorables. Nous avons mis sur pied un programme d'éducation dans une zone de briqueteries afin de répondre aux besoins des enfants en matière d'accès à l'éducation, d'installations sanitaires et de logement. Nous avons également construit plusieurs écoles dans ces régions éloignées, y compris des écoles sur pilotis sur le lac Tonlé Sap, afin d'améliorer l'accès à l'éducation.

• (1540)

Adrienne Dartnall: Un autre problème qui touche les enfants et les familles au Cambodge est le manque d'accès à l'eau potable. Il existe une disparité flagrante entre les régions urbaines et rurales en matière d'accès à une eau potable salubre. Dans les régions rurales, compte tenu des fluctuations saisonnières, le manque d'accès à l'eau varie entre 60 % et 83 %, selon la saison. Les agents pathogènes d'origine hydrique et les troubles gastriques chroniques contribuent à la malnutrition et au retard de croissance. L'eau insalubre et les maladies diarrhéiques constituent la deuxième cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans.

Très peu d'écoles et de villages disposent de puits fiables. Les analyses d'eau que nous effectuons avant la mise en place de projets d'approvisionnement en eau révèlent souvent la présence d'agents pathogènes bactériologiques et fécaux, ainsi que des concentrations élevées d'arsenic et de fer. Nous avons constaté l'apathie et la baisse d'activité des enfants pendant les récréations avant la mise en place des projets d'approvisionnement en eau. Lorsque nous retournons dans ces mêmes écoles après qu'elles ont obtenu l'accès à de l'eau propre et salubre, nous observons une différence remarquable: les enfants jouent avec beaucoup plus d'énergie et, grâce à l'amélioration de leur santé, les directeurs et les enseignants signalent une baisse significative de l'absentéisme scolaire.

À ce jour, KIDS a mis en place et assure l'entretien de 40 projets d'approvisionnement en eau potable dans des écoles rurales et d'un projet dans un centre de santé. Ensemble, ils fournissent à environ 28 000 enfants, membres du personnel scolaire et patients, un accès direct à une eau propre et salubre. Les villageois et les familles des enfants vivant à proximité des écoles sont autorisés à utiliser l'eau de ces projets pour leur consommation domestique pendant les heures de classe, ce qui porte le nombre de personnes desservies à environ 90 000 à 100 000.

Richard Lennert: Bien que la situation sanitaire au Cambodge se soit améliorée au cours des 26 années durant lesquelles nous y avons travaillé, il reste encore des domaines où il y a beaucoup à faire. L'un d'entre eux concerne les communautés de pêcheurs et les villages du lac Tonlé Sap, qui comptent environ 80 000 personnes. Le Tonlé Sap est le plus grand lac d'eau douce du Cambodge. Les familles qui y vivent sont confrontées à des difficultés en matière de santé et de bien-être, notamment en ce qui concerne l'accès aux services de santé.

Bon nombre des indicateurs relatifs aux services de santé pour les enfants y sont bien plus défavorables que dans le reste du pays. Les enfants y présentent des taux d'infections parasitaires nettement plus élevés. Les infections respiratoires sont également très courantes et représentent plus de 44 % des principales maladies sur le lac. Les maladies diarrhéiques, le retard de croissance et la malnutrition touchent 42 % de la population du lac, comparativement à 27 % de celle des villes et villages situés sur les rives. Les faibles taux de vaccination des enfants constituent également un énorme problème. À tous ces facteurs s'ajoute le manque d'accès aux services de santé en raison de l'éloignement des cliniques situées sur la terre ferme; les coûts élevés liés au déplacement constituent également des obstacles à l'accès aux services de santé.

KIDS travaille en partenariat avec The Lake Clinic Cambodia et son équipe de professionnels de la santé pour offrir des services de santé à la population en construisant la première de cinq cliniques sur pilotis et en finançant les services de sages-femmes afin d'apporter directement ces soins à la population.

Adrianne Dartnall: En conclusion, beaucoup a été accompli, mais beaucoup avait déjà été perdu récemment avec la fermeture de l'USAID, ce qui a causé des difficultés inutiles et creusé davantage les écarts en matière d'aide à des populations déjà...

Le président: Pourriez-vous conclure, s'il vous plaît? Le temps est écoulé. Je vous accorde quelques secondes de plus.

Adrianne Dartnall: D'accord.

Nous sommes infiniment fiers que le Canada continue de tendre la main pour aider d'autres pays.

Nous sommes grandement reconnaissants de l'occasion que le Canada a offerte, non seulement à KIDS, mais aussi à de nombreux organismes de bienfaisance basés au Canada, de recueillir des fonds et de se déployer aux quatre coins du monde pour faire une énorme différence dans la vie de nombreuses personnes.

Je vous remercie d'avoir pris le temps d'écouter le récit de nos expériences.

Le président: Merci.

J'invite maintenant Mme Emilie Galland-Jarrett à prendre la parole pour cinq minutes.

Emilie Galland-Jarrett (responsable, Défense des droits et mobilisation du public, Aide à l'enfance Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs, merci de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui au nom de l'organisme de défense des droits des enfants Aide à l'enfance Canada, qui œuvre depuis plus d'un siècle dans plus de 100 pays pour soutenir les enfants et les communautés affectés par les conflits, les déplacements et la pauvreté.

J'appuie de tout cœur cette étude parce que les enfants un peu partout dans le monde sont confrontés à des violations des droits de la personne sans précédent.

Un enfant sur cinq à l'échelle mondiale vit dans une zone de conflit, et cette proportion est en constante augmentation.

La guerre expose les enfants à la violence, mais elle les prive aussi de l'accès à un refuge, à l'éducation, à des soins de santé, à de la nourriture, à l'eau potable et aux systèmes de protection essentiels à leur survie.

Selon les Nations unies, 2024 a été la pire année jamais enregistrée pour les violations graves contre les enfants dans des zones de conflit.

Chaque jour, dans le territoire palestinien occupé, au Soudan, en République démocratique du Congo, en Haïti, au Myanmar, au Nigéria et en Somalie, pour n'en nommer que quelques-uns, des enfants sont tués, mutilés, recrutés par des groupes armés, enlevés, soumis à des violences sexuelles, attaqués dans les salles de classe ou privés de l'assistance humanitaire vitale.

Les enfants handicapés courent des risques accrus pendant les conflits, et les filles vivent souvent des formes particulières de violence, surtout de nature sexuelle et fondée sur le sexe, de même que des mariages précoces forcés. Les garçons, quant à eux, forment la majorité des enfants recrutés par les groupes armés.

Ce ne sont pas des incidents isolés. Ils s'inscrivent dans une érosion plus vaste du respect du droit international humanitaire, de la protection des civils et des droits des enfants.

La motion du Sous-comité cerne bien les causes profondes des violations des droits des enfants. Les conflits armés font partie des plus importantes. Les conflits entraînent des déplacements, détruisent des écoles et des installations de soins de santé, font augmenter la pauvreté et portent atteinte au bien-être physique et mental des enfants.

Un deuxième facteur est l'affaiblissement des normes mondiales et des mécanismes de reddition de comptes et de justice. Trop souvent, les attaques visant des civils, des écoles et des hôpitaux sont commises sans véritables conséquences. Les entraves à l'accès humanitaire privent les enfants de nourriture, de médicaments et de protection.

Les risques accrus que courent les enfants sont également attribuables aux inégalités croissantes à l'échelle mondiale et aux réductions de l'aide internationale. Dans les crises, les enfants deviennent plus vulnérables à l'exploitation, au travail dangereux, à la traite de personnes, aux mariages précoces et au recrutement par des groupes armés. Il en résulte un cercle vicieux, puisque les violations des droits des enfants sont à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté, de l'instabilité et des conflits.

Le Canada joue depuis longtemps un rôle de chef de file en raison de la promotion qu'il fait de certaines valeurs. Nous démontrons un leadership international sur la protection des enfants par l'entremise du traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel et des principes de Vancouver sur la prévention du recrutement des enfants soldats.

À une époque où les normes internationales sont remises en question, le leadership du Canada est encore une fois nécessaire.

Nous encourageons le gouvernement du Canada à prendre trois mesures.

La première est de placer les enfants au centre de sa politique étrangère. Les droits et la protection des enfants devraient être considérés systématiquement dans les engagements diplomatiques, les actions humanitaires, les programmes de développement, le commerce, la sécurité et les décisions concernant l'exportation d'armes.

La deuxième est de défendre le droit international humanitaire et la reddition de comptes. Le Canada devrait condamner publiquement et systématiquement les attaques contre les enfants, les écoles, les hôpitaux et les opérations humanitaires afin de soutenir efficacement les mécanismes de justice internationaux qui tiennent les auteurs de violations responsables de leurs actes. Le respect des droits des enfants doit s'appliquer dans toutes les crises. Il ne faut pas être sélectif; le contexte politique de la région en question ne doit pas entrer en ligne de compte.

La troisième mesure à prendre est de maintenir des programmes robustes d'aide humanitaire et d'aide au développement. Un financement prévisible et souple soutient l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à la nourriture, à la protection des enfants et aux services de santé mentale qui aident les enfants à survivre aux crises et à se rétablir. Les réductions de l'aide internationale, au moment précis où les besoins des enfants augmentent, et les investissements accrus dans la sécurité et la défense risquent d'exacerber les crises et de favoriser les violations des droits des enfants.

Les choix faits aujourd'hui par les gouvernements, y compris le gouvernement canadien, détermineront si des millions d'enfants grandiront en sécurité et dans la dignité ou continueront à être ceux qui souffrent le plus de la guerre, de la pauvreté et des déplacements.

Puisque le Canada est en train de redéfinir son rôle à l'échelle mondiale, le gouvernement doit placer les enfants au centre de ses engagements internationaux.

Il ne peut y avoir de paix, de stabilité ou de prospérité durables au Canada ou à l'étranger si les droits des enfants sont bafoués.

Merci.

• (1545)

Le président: Merci. Vous avez bien respecté le temps imparti.

J'invite à présent, du Fonds des Nations unies pour l'enfance, Mme Katherine Cocco ou M. Samir Elhawary à prendre la parole.

Samir Elhawary (chef, Politiques humanitaires, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)): Monsieur le président, mesdames et messieurs, bonjour.

Merci d'avoir invité l'UNICEF à prendre la parole aujourd'hui et merci au Canada de son leadership de longue date pour la protection des enfants dans les conflits armés, notamment par l'entremise du traité d'Ottawa et des principes de Vancouver, et de son soutien indéfectible à la défense du droit international humanitaire et à la protection des civils. Pour l'UNICEF, le Canada n'est pas seulement un important donateur humanitaire; il est un de nos partenaires les plus solides et les plus fiables en matière de protection des enfants.

Ce leadership est plus important que jamais. En 2026, plus de 200 millions d'enfants — dont la moitié sont des filles — répartis dans 133 pays et territoires ont besoin d'aide humanitaire, dans une conjoncture où les crises deviennent plus fréquentes, plus longues et plus complexes. Au sein des populations, ce sont les enfants qui souffrent le plus des conflits armés.

Plus de 24 000 enfants ont été victimes de violations graves et avérées dans le cadre de conflits armés en 2025. Pour la troisième année consécutive, des niveaux record sont enregistrés. Derrière ces chiffres, il y a des enfants tués ou blessés par des armes explosives, des enfants recrutés, enlevés ou victimes de violence sexuelle et des enfants privés d'une aide vitale.

Dans divers conflits, notamment ceux qui secouent l'État de Palestine, le Soudan et l'Ukraine, les infrastructures civiles dont dépendent les enfants — les écoles, les hôpitaux, les centrales électriques et les réseaux de distribution d'eau — sont attaquées, endommagées ou détruites malgré les protections prévues par le droit international. Un rapport de l'UNICEF à paraître montre que les attaques contre les infrastructures de distribution et d'assainissement des eaux et les infrastructures sanitaires ont augmenté au cours des cinq dernières années et que presque la moitié d'entre elles sont enregistrées dans l'État de Palestine.

Les conflits ont des conséquences pour les enfants. En 2025, une famine a été déclarée à deux endroits simultanément — au Soudan et dans la bande de Gaza —, une première. Bien que ces situations aient été renversées grâce à des efforts humanitaires et diplomatiques, cette année, 9,3 millions d'enfants dans 14 pays courent les risques les plus élevés de mourir de faim et de malnutrition.

Dans l'ensemble, quatre tendances accentuent les risques auxquels sont exposés les enfants.

La première est l'utilisation généralisée d'armes explosives dans les zones peuplées. Lorsque ces armes sont utilisées, 96 % des victimes sont des civils, dont 70 % des enfants.

La deuxième est l'évolution des technologies de guerre. Les armes autonomes et les drones armés posent de graves risques pour les enfants. Au Soudan, les frappes de drones sont devenues la principale cause de décès d'enfants cette année.

La troisième est la forte hausse du nombre d'attaques contre les travailleurs humanitaires. En 2025, 358 travailleurs ont été tués, ce qui porte le nombre de morts à plus de 1 000 au cours des 3 dernières années. La plupart d'entre eux étaient des employés locaux.

La quatrième est la commission par des forces gouvernementales et des acteurs affiliés de violations à l'encontre des enfants plus graves que celles commises par des acteurs armés non étatiques. Ces tendances dénotent une érosion du respect du droit international et de l'ordre fondé sur des règles qui sous-tendent l'action humanitaire depuis des décennies.

Nous avons quatre demandes principales.

Premièrement, nous demandons au Canada d'utiliser son influence politique pour protéger les enfants et faire de la protection de l'enfance une priorité. Le Canada doit continuer de s'exprimer clairement et de manière cohérente lorsque le droit international humanitaire est violé, de même que défendre le programme d'action sur les enfants et les conflits armés, qui comprend un soutien accru et une mise en œuvre cohérente de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées.

Deuxièmement, nous demandons au Canada de protéger l'éducation en tant que priorité vitale. L'éducation dans les situations d'urgence est laissée pour compte, même si les enfants ne cessent de nous dire à quel point elle est importante pour eux. En 2026, l'éducation a jusqu'à présent reçu moins de 1 % du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies. Nous remercions le Canada de son engagement à soutenir les enfants touchés par des crises par l'entremise du fonds Education Cannot Wait.

Troisièmement, nous demandons de préserver un financement prévisible et souple et de bâtir des liens qui transcendent l'aide humanitaire. Étant donné que les ressources s'amenuisent, le financement souple permet à l'UNICEF de réagir rapidement aux crises et d'investir dans la résilience et les systèmes nationaux.

Notre quatrième demande, et peut-être la plus cruciale, est d'investir pour régler les causes profondes des conflits. Le Canada doit utiliser les leviers dont il dispose pour faire avancer des solutions diplomatiques aux crises majeures, notamment en Ukraine, en Haïti, en Palestine et au Soudan. La voix du Canada fondée sur des principes peut mettre en place les conditions politiques nécessaires à la protection des enfants.

Fondamentalement, l'action humanitaire consiste à permettre aux enfants contraints de quitter leur foyer de se sentir en sécurité, à ceux qui vivent dans une zone de conflit d'accéder à l'éducation, et à ceux qui sont encerclés par la violence, de se projeter dans l'avenir. Beaucoup trop d'enfants grandissent sous les tirs, privés d'éducation, de protection et d'espoir. Il ne faut pas laisser ces situations devenir la norme.

L'UNICEF est fière de se tenir à vos côtés. Ensemble, nous devons en faire davantage pour aider les enfants à survivre aux crises: nous devons protéger leur dignité, leur enfance et leur avenir.

Merci.

● (1550)

Le président: Merci de votre déclaration. Vous avez très bien respecté le temps alloué.

Nous passons à la série de questions. J'inviterais Mme Kronis à prendre la parole pour sept minutes.

La parole est à vous.

Tamara Kronis (Nanaimo—Ladysmith, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Dartnall, monsieur Lennert, je voudrais d'abord vous exprimer... Je sais bien que, certains jours, ces événements semblent appartenir au passé, mais la mort d'un enfant n'est jamais vraiment reléguée au passé. C'est quelque chose qui nous habite chaque jour. Je tiens à reconnaître votre perte et à vous féliciter pour tout ce que vous avez fait pour honorer la mémoire de votre enfant en essayant d'aider d'autres enfants dans le monde.

Lorsque vous parlez du Cambodge, vous évoquez un pays dont je dis régulièrement qu'il est mon endroit préféré dans le monde. J'y suis moi-même allée deux fois. Lorsque mon mari et moi y étions en lune de miel, nous avons apporté des sacs de voyage remplis de fournitures scolaires et d'autres articles destinés aux enfants et aux orphelinats. Une bonne amie à moi, Barbara Seagram — je pense que vous la connaissez — dirige elle aussi un organisme de bienfaisance qui s'occupe des problèmes liés à l'eau et à l'éducation au Cambodge.

La question que je voudrais vous poser porte sur l'équilibre. De nombreux témoins comparaissent devant le Sous-comité. Vous avez entendu certains d'entre eux décrire des situations très graves à l'international. Nous essayons toujours de trouver le juste équilibre entre, d'une part, le travail vraiment formidable accompli par la société civile au Canada grâce à des gens bien comme vous et à des organismes comme le vôtre — qui recueillent des fonds et des fournitures, et acheminent l'aide là où elle est nécessaire au moyen de processus personnalisés empreints d'humanité —, et d'autre part, le soutien institutionnel et le soutien de nation à nation fourni par le gouvernement du Canada.

Auriez-vous quelque chose à dire au sujet de cet équilibre entre le soutien privé et le soutien gouvernemental? Quelles sont vos observations? Comment atteindre cet équilibre de manière adéquate?

● (1555)

Adrienne Dartnall: Merci beaucoup de vos commentaires et de vos bons mots. Nous avons eu notre lot d'embûches. En voyant tant de gens souffrir de la faim et vivre des situations terribles, nous réalisons à quel point nous avons de la chance d'être nés là où nous sommes nés.

Il y a deux sources de soutien. Des membres de la société civile fournissent de l'aide, mais les gouvernements le font aussi. Il faut tenir compte du fait que le Cambodge est aux prises avec des conflits depuis longtemps. Justement, nous étions là-bas l'an dernier. La Thaïlande a décidé d'attaquer et de bombarder le Cambodge et de déplacer 200 000 personnes, qui n'ont aujourd'hui plus de foyer et nulle part où aller. Il faut combiner, d'une part, des personnes comme nous, qui ont amassé des fonds en vue d'aider principalement les enfants, mais aussi les familles, et d'autre part, les gouvernements, qui apportent du soutien lorsque surviennent ces choses terribles dont vous parliez — des événements plus graves tels que des guerres.

Lorsque nous y sommes allés la première fois, c'était la destruction totale. Toutes les personnes à qui nous avons parlé avaient perdu leurs enfants et leur famille. Des gens vivaient dans la rue. C'était terrible. La situation s'est quelque peu améliorée, mais malheureusement, la région reste très pauvre et a besoin d'aide.

Richard Lennert: C'est une collaboration entre les organismes de bienfaisance de petite, moyenne et grande taille et le gouvernement. En leur permettant d'obtenir le statut d'organisme de bienfaisance, vous aidez grandement les organisations concernées à amasser des fonds. Il est très important de maintenir le travail collaboratif à long terme.

Nous avons observé de nombreux changements. Une de nos idoles est le défunt Stephen Lewis. Nous gardons en mémoire des chapitres de son livre qui traitent du soutien financier apporté aux enfants pendant essentiellement une génération. Nous l'avons vu. C'était notre objectif dès le début — les premiers temps étaient vraiment incroyables. Nous sommes encore là, 26 ans plus tard. Nous apportons un soutien constant aux enfants, comme nous le ferions pour nos propres enfants. Nous les accompagnons de l'école primaire jusqu'au niveau postsecondaire et au-delà. Nous aidons souvent les jeunes femmes vulnérables en leur offrant un logement sécuritaire jusqu'à ce qu'elles retombent sur leurs pieds. Ce soutien a des effets immenses, bien plus que les interventions ponctuelles. Ces améliorations sont très concrètes pour ces enfants.

Adrianne Dartnall: Les enfants contribuent ensuite à changer la situation de leur famille respective.

Richard Lennert: Ils rendent au quintuple l'aide qu'ils ont reçue.

● (1600)

Tamara Kronis: Le fait de permettre aux gens de prendre en main leur destin rapporte gros.

Au Canada, les gens observent les conflits internationaux, et ils veulent s'impliquer. Avez-vous des conseils à donner aux personnes qui voudraient mettre sur pied leur propre organisme pour venir en aide aux enfants, que ce soit ailleurs dans le monde ou au Canada?

Adrianne Dartnall: C'est une grande question.

Dans notre cas, nous avons simplement foncé.

Richard Lennert: Nous nous y sommes plongés.

Adrianne Dartnall: Nous avons décidé de partir parce que nous souffrions énormément. Nous nous sommes d'abord retrouvés en Inde, dans un ashram en pleine jungle. Il faisait 45 °C ou 50 °C.

Les gens étaient très pauvres. Comme Rick est charpentier, nous avons construit une école et une garderie.

Il suffit d'aller sur place, d'observer, puis de demander à la population ce que nous pouvons faire. Même un petit geste peut changer les choses et faire bouler de neige.

Richard Lennert: Il faut un engagement profond.

Nous avons bénéficié d'une énorme vague de soutien peut-être en partie en raison de notre histoire, mais la charge de travail était colossale. Nous avons travaillé sans relâche.

Nous sommes très chanceux d'avoir l'impact que nous avons, mais nous le devons à la générosité des gens et de nos donateurs, à la bienveillance des fondations et à l'aide continue du gouvernement grâce à notre statut d'organisme de bienfaisance.

En un mot, il faut y mettre beaucoup de travail et un engagement inébranlable, mais c'est aussi extrêmement gratifiant.

Tamara Kronis: Merci beaucoup de nous faire part de votre vécu. C'est toujours un plaisir de recevoir au Comité des gens issus de nos localités, qui nous parlent de leur parcours et qui nous expliquent comment ils s'y prennent pour faire du monde un meilleur endroit où vivre.

Le président: Merci, madame Kronis.

J'inviterais à présent M. Zuberi à prendre la parole pour cinq minutes.

[Français]

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci aux témoins d'être ici aujourd'hui et, plus particulièrement, à M. Lennert et Mme Dartnall d'avoir eu le courage de raconter l'histoire de leur famille et d'expliquer comment cela les a poussés à faire le travail humanitaire qu'ils font depuis un bon moment. C'est une histoire très prenante et personnelle que vous avez racontée, et je vais me renseigner sur les répercussions de votre travail à l'avenir.

Merci aux autres témoins d'être ici virtuellement ou en personne.

Je veux poser à Mme Galland-Jarrett une question générale.

Madame Galland-Jarrett, votre organisation joue un rôle, comme vous l'avez dit, depuis 100 ans dans 70 pays, avec une très large empreinte et une longue histoire d'intervention. Nous entrons maintenant dans une nouvelle ère en ce qui concerne l'endroit où se retrouve le financement et les pressions exercées... Dans les témoignages précédents, on a également mentionné les pressions exercées sur les organisations. Pourriez-vous parler un peu de l'importance de contribuer à la paix et de l'argent dépensé à cette fin? Voulez-vous nous faire part de réflexions à ce sujet?

Emilie Galland-Jarrett: Tout d'abord, il est essentiel de financer de manière continue l'aide internationale pour soutenir les enfants lorsque surviennent des crises. Nous avons malheureusement vu des compressions de la part de différents donateurs, y compris le Canada. C'est regrettable à un moment où nous observons des risques croissants pour les enfants.

Aide à l'enfance Canada a publié un rapport l'année dernière. C'est un de nos rapports phares. Il s'intitule *Stop à la guerre contre les enfants*. Il est publié chaque année à l'automne. Ce rapport porte sur la façon dont les dépenses globales pour la sécurité sont divisées. Ce que nous avons montré, c'est que les dépenses militaires représentent 55 % des dépenses globales en matière de sécurité alors que les dépenses de consolidation de la paix se situent à moins de 1 %. Cet écart reflète une tendance mondiale. Au cours de la dernière année, nous voyons plus d'investissements dans la défense.

Même s'il est compréhensible que, dans un monde instable, nous voulions investir dans la défense, des études récentes et des sondages auprès des Canadiens montrent que les Canadiens comprennent cette nécessité de changer les priorités, mais qu'ils ne veulent pas que ce soit au détriment de l'aide internationale. Les résultats publiés au cours des dernières semaines d'un sondage mené par l'UNICEF et Global Canada montrent vraiment que les Canadiens appuient encore les investissements dans l'aide internationale. Ils comprennent que le Canada devrait continuer de s'afficher ainsi dans le monde. Même si le Canada ne peut pas combler toutes les lacunes créées par d'autres donateurs, c'est de cette façon que nous pouvons exprimer nos valeurs.

Je veux également ajouter que cela doit être indissociable de l'engagement diplomatique, comme l'ont dit d'autres témoins. L'aide internationale est importante parce que nous devons répondre à des crises et nous attaquer aux causes profondes. Cependant, nous pouvons également nous attaquer à ces causes profondes à l'aide d'un engagement diplomatique qui prévient les conflits et certaines des situations que nous voyons aujourd'hui.

Merci.

• (1605)

Sameer Zuberi: Merci.

Si le public y a accès, vous pourriez peut-être nous transmettre ces deux études ainsi que l'autre étude récente que vous avez mentionnée en répondant à ma question. Nous pouvons les mentionner dans votre rapport ou sur notre site Web.

J'aimerais passer aux témoins de l'UNICEF.

Merci encore d'être parmi nous virtuellement.

Monsieur Elhawary, le quatrième point que vous nous avez demandé d'examiner était l'investissement pour « s'attaquer aux causes profondes du conflit » en Haïti, en Ukraine, en Palestine et au Soudan, entre autres. Pourriez-vous en dire plus à ce sujet? Qu'est-ce qui est très important selon vous à cet égard?

Il ne nous reste que deux minutes environ. Si vous voulez en parler, nous aimerions sans aucun doute entendre ce que vous avez à dire.

Samir Elhawary: Merci, monsieur Zuberi.

Essentiellement, ce que nous voyons dans de nombreuses crises qui se prolongent beaucoup, c'est que, année après année, les besoins humanitaires demeurent les mêmes ou augmentent — la situation empire dans des contextes comme au Soudan ou dans l'État de Palestine.

Dans le milieu humanitaire, ce que nous disons, c'est qu'il n'y a pas de solutions humanitaires à des problèmes politiques. Je pense qu'il est très important pour nous de voir une action diplomatique pour aider à résoudre ces conflits et ainsi nous permettre de commencer à appuyer ces pays qui sortent de crises et pour aider les enfants à s'en remettre.

Nous en avons eu un exemple concret, auquel j'ai fait allusion dans ma déclaration, l'année dernière lorsqu'on a déclaré une famine dans la bande de Gaza. Ce sont des efforts diplomatiques combinés à des efforts humanitaires qui ont pu faciliter l'accès pour que l'aide soit acheminée après le cessez-le-feu afin de s'attaquer à la situation grave de malnutrition et d'insécurité alimentaire chez les enfants et d'autres segments de la population.

De façon similaire, au Soudan, il est très important de déployer des efforts politiques auprès du gouvernement et d'autres groupes armés. Il est essentiel de dialoguer et de trouver un moyen politique de sortir de la crise. À défaut de quoi, année après année, nous continuons d'observer de graves violations à l'encontre des enfants. Cette diplomatie est cruciale.

Ce qu'on demande vraiment au Canada, c'est de continuer à offrir une aide humanitaire et une aide au développement dans ce contexte de crises, mais de ne pas négliger l'engagement politique et le soutien diplomatique qui pourraient aider à trouver des solutions à ces différentes crises.

Le président: Vous avez 20 secondes.

Sameer Zuberi: J'aimerais passer à la témoin d'Aide à l'enfance Canada.

Y a-t-il des histoires humaines que vous aimeriez raconter au Comité au cours des quelques dernières secondes?

Emilie Galland-Jarrett: Merci.

Notre travail porte sur différentes crises dans le monde, comme vous l'avez dit, mais l'une de celles qui nécessitent notre attention, en particulier lorsque nous pensons aux enfants, c'est la crise dans le territoire palestinien occupé. Je veux raconter l'histoire de Suha, une mère de trois enfants dans le territoire palestinien occupé. Elle reçoit un soutien d'Aide à l'enfance Canada. Elle parle de la façon dont sa maison a été détruite alors que sa famille s'y trouvait, de sa fille qu'elle a dû sortir des débris.

Le président: Excusez-moi, mais vous devez conclure. Vous avez dépassé le temps de 20 secondes, Probablement au prochain tour...

Merci.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, je vous invite à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président.

Madame Galland-Jarrett, à la fin de ma période de questions, je vais vous laisser terminer ce que vous étiez en train de dire.

Vous nous avez parlé de financement. On a vu que USAID est tombée, mais il y a aussi une espèce de vague planétaire, que ce soit en Europe ou au Japon, de réduction énorme des budgets. Le Canada aussi est dans cette vague, car il coupe l'aide humanitaire en prétextant une espèce de guerre tarifaire qui, malheureusement, n'a aucun rapport avec le financement de l'aide internationale.

Donc, j'aimerais que vous réitériez au Comité votre position sur l'importance de cette enveloppe budgétaire que le Canada devrait offrir. Au lieu de la supprimer, il devrait même au moins essayer de tendre vers le 0,7 % que l'Organisation des Nations unies demande. Présentement, il est à peu près à 0,28 % et fait figure d'enfant pauvre. Il faudrait peut-être réitérer l'importance de ce financement.

• (1610)

[Traduction]

Emilie Galland-Jarrett: Merci de la question.

Aide à l'enfance Canada travaille avec d'autres pairs au Canada et à l'étranger.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du Parlement, nous avons déposé un mémoire qui porte plus particulièrement sur l'aide humanitaire. Ce que nous avons demandé en tant que secteur qui comprend la situation actuelle, c'était le maintien du budget humanitaire actuel, en tenant compte de l'inflation. Ce n'est pas garanti par le gouvernement, compte tenu des annonces faites l'année dernière à propos de compressions sur quatre ans.

C'est ce que nous avons demandé, soit le maintien des niveaux actuels de 2024-2025, en tenant compte de l'inflation, car c'est une réalité. Même avec ces niveaux, nous devons également souligner qu'une grande partie du matériel humanitaire devient plus coûteuse à cause de problèmes que nous avons dans des régions du monde, comme le détroit d'Ormuz. En réalité, il est très difficile pour les organisations comme la nôtre, et d'autres, de continuer de mener leurs activités de la même manière qu'avant, en raison du contexte actuel en matière de financement.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Il y a une autre chose dont vous avez parlé, pour parler en termes diplomatiques: ne jamais mettre de côté le travail des enfants ou, en tout cas, le droit des enfants.

La présente administration au pouvoir, celle de M. Carney, a signé depuis un an environ des ententes avec la Chine, l'Arabie saoudite, le Qatar, les Émirats arabes unis, etc.

Premièrement, est-ce que vous pensez que le droit des enfants faisait partie des discussions, lorsque ces ententes économiques ont été signées?

De plus, est-ce que ça n'enverrait pas un drôle de message, présentement? C'est comme si, parce qu'il y a présentement une guerre tarifaire avec une administration américaine complètement défaillante à bien des égards, c'était utilisé comme prétexte pour signer des ententes avec des régimes qui, disons-le, ne sont pas des premiers de classe en matière de droits des enfants ou de droits de la personne tout court. Est-ce que ce ne serait pas là un problème et un danger? Le gouvernement canadien est en train, on dirait, de tomber dans le piège de ces pays.

[Traduction]

Emilie Galland-Jarrett: Je ne peux pas parler des sujets abordés lors d'échanges diplomatiques auxquels je n'ai pas participé. De ce point de vue, je ne sais pas. Ce qu'il faudrait espérer, c'est qu'au moment où ce type d'accord fait l'objet de discussions, on saisisse au minimum l'occasion pour aborder ces questions et peut-être améliorer la situation.

Nous devons tous surveiller comment ces ententes sont élaborées au fil du temps. Chose certaine, je ne pense pas qu'avoir une entente en place devrait vouloir dire qu'un gouvernement ne peut pas s'exprimer et intervenir sur le plan diplomatique dans certains dossiers. En effet, dans le message que j'essayais de communiquer, nous demandons au Canada de ne jamais cesser de défendre les droits des enfants dans toutes les situations, peu importe si des violations de ces droits ont été commises par des alliés ou des partenaires commerciaux, ou par des gouvernements que nous n'avons pas tendance à compter parmi nos alliés.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Je vais me tourner vers les représentants de l'UNICEF.

Vous avez quand même fait des rapports en nommant certains territoires. Effectivement, si on se fie à ce qu'il se passe au Soudan, par exemple, ou à Gaza, on constate que ce sont parmi les pires crises humanitaires, où les enfants souffrent le plus.

Est-ce que l'UNICEF a aussi des rapports qu'il pourrait transmettre au Comité sur les violations du droit des enfants au Tibet et au Xinjiang, qui est aussi appelé le Turkestan oriental? Est-ce que l'UNICEF pourrait nous transmettre les données qu'il a présentement sur le droit des enfants en Chine, principalement au Tibet et au Xinjiang? Vous nous avez parlé d'éducation, entre autres, et de voie diplomatique.

Je vous écoute.

• (1615)

[Traduction]

Samir Elhawary: Merci pour la question.

À l'UNICEF, nous avons des programmes dans plus de 190 territoires et pays. Dans ces pays, nous procurons un soutien à différents gouvernements et nous travaillons avec la société civile et d'autres intervenants clés pour offrir aux enfants une aide essentielle et pour appuyer le maintien de leurs droits.

Nous rendons publics un certain nombre de rapports sur la situation des enfants dans de nombreux contextes différents. Parmi les principales choses qui nous intéressent et que nous soutenons, il y a le mécanisme de surveillance et de production de rapports des Nations unies pour les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé. Nous appuyons ainsi le Bureau du représentant spécial du secrétaire général pour les enfants et les conflits armés au sein des Nations unies. Le secrétaire général publie tous les ans un rapport qui décrit la situation des enfants dans le contexte des conflits armés. Le rapport a été publié en juin cette année. Certaines statistiques que j'ai mentionnées dans ma déclaration, par exemple les 24 000 cas de violations vérifiées commises contre des enfants, proviennent de ce rapport.

Il existe un certain nombre de tendances préoccupantes relativement à l'information contenue dans le rapport, surtout en ce qui a trait à l'utilisation d'armes explosives dans des régions peuplées — c'est d'ailleurs la principale cause de décès des enfants dans de nombreux conflits. Cependant, il y a également de nombreuses préoccupations liées à des tendances concernant la violence sexuelle et le fait que nous voyons maintenant que la majorité des violations graves sont commises par des forces armées d'États et des groupes affiliés, ce qui est très inquiétant. Cela devrait tous nous préoccuper puisque ces États sont les premiers responsables de la protection des enfants et du maintien de leurs droits dans les contextes de conflit.

Je vais peut-être céder...

Le président: Merci, monsieur Elhawary. Le temps est écoulé.

[Français]

Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

Madame Anita Vandenbeld, je vous invite à prendre la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Ma première question est pour l'UNICEF. Elle porte plus particulièrement sur une chose que vous avez mentionnée au début de votre intervention: les drones armés et les armes autonomes. Nous n'en avons pas beaucoup entendu parler au Comité, mais j'imagine que ce sera probablement le cas à l'avenir. Je me demande si vous pouvez en parler un peu, en particulier pour ce qui est des enfants.

Samir Elhawary: L'usage de drones armés et de nouvelles technologies que nous observons est une tendance préoccupante. C'est souvent à cause de drones armés que nous voyons des conflits prendre de l'expansion sur le territoire. C'est une technologie peu coûteuse pour les différents groupes armés. Ces appareils peuvent se déplacer sur de longues distances. L'usage de drones armés pour transporter des engins explosifs a aussi d'énormes conséquences sur les enfants, que ce soit à cause de frappes directes sur des lieux publics ou de frappes sur des infrastructures essentielles, comme des hôpitaux, des marchés, des écoles, etc. De plus, dans les contextes où les drones sont constamment utilisés, ils ont un effet psychologique sur les enfants, qui entendent le bruit qu'ils font, qui sont conscients de leur présence et qui ne savent pas s'ils transportent ou non un engin explosif.

Au Soudan cette année, l'usage de drones armés est une des principales causes de décès ou de blessures chez les enfants. C'est une énorme préoccupation pour nous en ce qui a trait au déroulement des différents conflits. Pour nous, cela signifie que nous devons nous faire une image très claire des répercussions des drones armés, mais aussi réfléchir à ce que nous pouvons faire pour réglementer l'utilisation de ces technologies afin de mieux protéger les enfants.

Anita Vandenbeld: Merci. C'est très préoccupant.

Je ne sais pas si les autres témoins veulent faire des observations à ce sujet. Non.

Je veux aborder une autre question avec Aide à l'enfance Canada. Elle porte sur la violence sexuelle. Nous savons que la violence sexuelle est utilisée en tant qu'arme de guerre. Des enfants se font enlever et se retrouvent dans des situations terribles. Je me demande si vous pourriez parler précisément de la façon dont la violence sexuelle est utilisée contre des enfants en tant que tactique délibérée pour parvenir au but, du point de vue de la guerre, non seulement en tant que chose faite en parallèle, mais en tant que moyen ciblé, en particulier contre des adolescentes — nous savons que cela arrive aussi à des garçons.

• (1620)

Emilie Galland-Jarrett: Oui. On reconnaît certainement que la violence sexuelle peut servir d'arme de guerre et peut aussi faire partie des gestes qui mènent à un génocide. Nous voyons les deux. Nous voyons de la violence sexuelle lorsque des soldats reçoivent — je déteste employer le terme — des « femmes-trophées » en tant que récompense pour s'être joints à un groupe armé ou en tant que moyen de garder certains hommes dans des groupes armés et des milices. Nous voyons des actes de violence sexuelle être commis de différentes façons.

Je veux également faire un lien avec ce que nous voyons, à savoir une augmentation des mariages précoces pendant les conflits. Les familles tentent désespérément de subvenir aux besoins de leurs enfants, et elles pensent souvent qu'un mariage précoce est une solution. Quelqu'un d'autre s'occupera de l'enfant. Lorsque nous parlons de mariage précoce, ce qui se cache derrière, c'est de la violence sexuelle. Un enfant ne peut pas consentir à des relations avec un adulte, même s'il s'agit officiellement de son mari.

Je tenais également à le mentionner. Merci.

Anita Vandenbeld: Merci de la réponse. C'est absolument horrible.

Monsieur Elhawary, pouvez-vous en parler? Vous avez dit qu'une grande partie des actes de violence sexuelle sont commis par des forces de l'État. Pouvez-vous en parler un peu? Ce n'est pas la même chose lorsque cela provient des forces de l'État.

Samir Elhawary: Merci pour la question. Je vais peut-être préciser que je faisais allusion à la majorité des violations graves en général, qui sont attribuables aux combattants de l'État, pas précisément aux actes de violence sexuelle.

Je vais peut-être demander à ma collègue, Mme Cocco, de parler un peu des réponses données à propos de ces violations graves.

Le président: Merci, madame Vandenbeld. Le temps est écoulé.

J'invite M. Mahal à prendre la parole pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux remercier tous les témoins présents aujourd'hui de leurs témoignages.

Madame Dartnall, monsieur Lennert, je tiens à souligner le décès dont vous avez parlé au Comité aujourd'hui, l'esprit qui vous a animés, la période difficile, la douleur... vous n'avez pas baissé les bras. Vous en avez plutôt fait un objectif pour aider les gens dans le besoin, en particulier les enfants dans différentes sociétés et différentes communautés. Je tiens vraiment à le souligner pour le compte rendu et à vous dire merci.

Vous êtes tous les deux libres de répondre à la question. De quelle manière les conflits, les déplacements et la pauvreté affectent-ils différemment les enfants et les adultes?

Richard Lennert: Pouvez-vous répéter? De quelle manière la pauvreté et les conflits...?

Jagsharan Singh Mahal: De quelle manière les conflits, les déplacements et la pauvreté affectent-ils différemment les enfants et les adultes?

Adrianne Dartnall: C'est intéressant. J'écoutais ce qui a été dit plus tôt, à savoir qu'il arrive parfois, dans des régions pauvres, que les gens soient désespérés et fassent différentes choses. Nous avons reçu un courriel dernièrement qui disait qu'une des jeunes femmes que nous avions prise en charge et dont nous avons assuré l'éducation se portait bien. Lorsqu'ils se sont rendus à la campagne pour visiter sa grand-mère, sa fille de neuf ans a été violée. Le fait est que même si nous pouvons faire certaines choses, il faut en faire beaucoup plus en matière d'éducation et pour que les gens comprennent qu'il est inacceptable de maltraiter physiquement des enfants.

Il y a aussi beaucoup d'enfants qui travaillent. Il leur arrive également des choses. Nous essayons de nous déplacer et de parler aux gens et aux organisations pour leur dire que c'est inacceptable.

Richard Lennert: Il arrive aussi souvent, avec la pauvreté extrême, que l'exploitation sexuelle soit plus répandue. Nous avons vu des familles vendre leurs enfants, par exemple leur fille aînée. Dans notre monde, on se demande souvent comment on peut en venir à cette décision. Cela dit, imaginez que vous devez prendre cette décision pour sauver vos deux, trois ou quatre autres enfants, que vous en sacrifiez une à cause de la pauvreté extrême.

À propos de l'éducation, et je m'appuie sur le travail de Stephen Lewis en Afrique, plus on éduque les gens, en particulier les jeunes femmes, moins ils ont d'enfants et plus leurs enfants sont âgés avant de se marier. La santé des enfants est bien meilleure. L'éducation est essentielle. Bien entendu, dans les zones de conflit, tout cela est exacerbé par le vide juridique et tout le reste.

Nous admirons vraiment le travail que vous faites dans ces zones de conflit.

Le Cambodge est maintenant relativement paisible, mais c'est à cause des répercussions de la pauvreté que des jeunes sont encore victimes de violence sexuelle.

• (1625)

Adrianne Dartnall: C'est pour cette raison que nous essayons de nous rendre dans les écoles pour parler aux gens et travailler avec eux, pour leur dire que c'est inacceptable, car ils...

Richard Lennert: Nous aidons autant d'enfants que possible. Je vous remercie de la question.

Jagsharan Singh Mahal: À votre avis, selon votre expérience, quels sont les moyens les plus efficaces que le Canada pourrait employer pour appuyer les organismes locaux qui travaillent directement auprès des enfants vulnérables?

Richard Lennert: Pour la Kids International Development Society, obtenir le statut d'organisme de bienfaisance a considérablement changé la donne. Cela a considérablement augmenté nos revenus.

Adrianne Dartnall: Nous sommes passés de la peinture des écoles à la construction d'écoles.

Richard Lennert: Grâce au soutien du gouvernement aux organismes de bienfaisance et à la bonne volonté et à la gentillesse des Canadiens — il y a beaucoup de gens qui ont un grand cœur et énormément d'énergie —, nous contribuons grandement à changer les choses dans le monde.

Adrianne Dartnall: Je pense que nous cherchons principalement à protéger les enfants contre toute forme de violence. Du point de vue médical, nous avons maintenant construit plusieurs cliniques. C'est un objectif important, car les gens qui tombent malades et qui n'ont aucune forme d'aide n'ont pas accès à un médecin. Je dirais que nous avons maintenant intégré la santé et l'éducation des enfants dans notre programme. Il s'agit de dire: « Non, il ne faut pas suivre des inconnus; ils pourraient vous exploiter. » En outre, nous cherchons et réunissons des personnes de la communauté avec qui nous pouvons travailler, de sorte que s'il y a...

Richard Lennert: Trouver un champion local est toujours un énorme atout.

Le président: Merci. Le temps est écoulé.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, je vous invite maintenant à prendre la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Je vais à nouveau me tourner vers les représentants de l'UNICEF.

Votre organisation est consacrée à l'amélioration, à la survie et à la promotion des conditions des enfants partout dans le monde. Tantôt, je vous ai posé une question sur le Tibet, parce que des experts de l'ONU et de certaines organisations non gouvernementales nous disent qu'il y a près de 1 million d'enfants tibétains qui sont

séparés de leur famille et placés dans des internats d'État, où on leur impose le mandarin au détriment de leur langue et de leur culture. En fait, ce qui est en train de se passer, c'est qu'un État utilise à grande échelle les enfants d'une population bien précise pour carrément l'assimiler.

Comment fait-on face à un tel acte étatique et systémique? Comment peut-on se positionner comme pays? Qu'est-ce qu'on peut faire pour aider, et quelle est la position de l'UNICEF? Quelle est votre marge de manœuvre lorsque vous voyez ce genre de chose se produire à une telle échelle?

[Traduction]

Katherine Cocco (spécialiste principale de la protection de l'enfance, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)): Je vous remercie de l'occasion de prendre la parole. Je pourrais aborder la question du point de vue des programmes.

Nous pourrions peut-être vous fournir ultérieurement des renseignements supplémentaires sur la situation précise que vous avez évoquée, mais j'aimerais mentionner que dans tous les pays où l'UNICEF est présent, comme mon collègue l'a indiqué, nous travaillons principalement avec les autorités nationales et les organisations de la société civile qui sont représentées dans la salle aujourd'hui afin de véritablement atteindre les enfants et les aider en créant un environnement protecteur.

Cela veut non seulement dire atteindre chaque enfant, mais aussi sa famille et la communauté qui le soutient pour créer cet environnement protecteur et, en particulier, travailler avec les gouvernements afin d'établir un système de protection de l'enfance, un système d'éducation ou un système de santé. L'objectif est d'avoir sur le terrain des travailleurs sociaux, des travailleurs de la santé et du personnel de l'éducation qui sont préparés et capables de répondre aux besoins des enfants, tant les enfants touchés par un conflit que les enfants à risque, chaque enfant, sans exception. C'est véritablement l'objectif de nos programmes sur le terrain.

Je souhaiterais saisir l'occasion pour dire que cela vise tout particulièrement les situations de conflit armé, comme on l'a souligné dans la discussion d'aujourd'hui. Il s'agit d'examiner les programmes destinés aux victimes de violence sexuelle, aux enfants qui n'ont aucune issue et qui finissent par être recrutés et utilisés par des forces et des groupes armés, et de veiller à ce qu'ils soient traités comme des victimes de violations graves et ne soient pas considérés comme des auteurs de crimes.

Merci.

• (1630)

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: En fait, l'étude du Comité s'intitule « Situation actuelle des droits de la personne des enfants à l'échelle mondiale ». Donc, elle n'est pas menée exclusivement dans le cadre des conflits armés, ce qui explique l'orientation de mes questions.

Je veux juste que vous sachiez que je suis un promoteur infatigable de l'UNICEF et que je serai toujours de votre côté, peu importe où vous serez sur le terrain.

Ce que j'essaie de mettre en lumière, c'est que, malheureusement, des fois, lorsqu'on a une situation comme celle qui se passe au Tibet, c'est plus difficile pour des organisations comme la vôtre. Pourtant, vous faites partie de grandes organisations internationales comme l'ONU et dont le mandat est quand même assez clair par rapport aux droits des enfants. Malheureusement, vous devez travailler avec un gouvernement en place. Présentement, le gouvernement en place au Tibet vous empêche, malgré toute votre bonne volonté, de protéger près de 1 million d'enfants séparés de leur famille et malheureusement envoyés dans des pensionnats dirigés par l'État chinois.

Donc, il ne faut surtout pas que vous le preniez mal. Je veux juste que vous sachiez que je ne vous mets pas sur la sellette. Je veux simplement mettre en lumière le fait que, présentement, 1 million d'enfants au Tibet sont utilisés par l'État chinois pour assimiler une culture au complet. Malheureusement, plusieurs pays, dont le Canada, n'en font pas assez pour dénoncer cette situation.

Je voudrais maintenant me tourner vers la représentante d'Aide à l'enfance Canada.

Madame Galland-Jarrett, je ne sais pas si vous avez un rapport à nous faire sur ce qu'il se passe en Haïti présentement. S'il y a présentement un territoire extrêmement touché par des problèmes de droits des enfants, c'est bien Haïti. On y voit des violences sexuelles, des enlèvements, un manque d'éducation et de la pauvreté extrême. Est-ce que vous pourriez dire au Comité ce que le Canada doit faire, surtout qu'il y a un lien particulier entre le Canada et Haïti? Comment est-ce que vous voyez...

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe. Le temps est écoulé. Vous avez dépassé votre temps de parole de 10 secondes.

Je vous accorde cinq secondes pour une brève réponse.

Emilie Galland-Jarrett: Je tiens uniquement à dire que le Canada participe à la Force de répression des gangs. Pour nous, ce qui importe vraiment, c'est que cette force ait une expertise en matière de protection de l'enfance afin que ses membres sachent comment protéger au mieux les enfants qu'ils pourraient rencontrer dans le cadre de leur travail.

Merci.

Le président: J'aimerais maintenant remercier tous les témoins de leur présence.

Aujourd'hui, vous avez éclairé le Sous-comité en présentant d'excellentes observations et idées. Nous vous en sommes très reconnaissants, et j'ai la certitude que le Sous-comité tiendra compte de vos témoignages. Si vous souhaitez nous transmettre des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à m'écrire ou à écrire au greffier, et nous les ferons parvenir aux membres du Sous-comité. Merci de votre présence.

La séance est suspendue temporairement. Nous allons poursuivre la séance à huis clos.

• (1630) _____ (Pause) _____

• (1640)

Le président: Nous reprenons la séance.

Il y a eu une erreur de calcul. Je vous invite à rester encore 25 minutes. Merci de votre compréhension.

J'invite maintenant Mme Dhillon à prendre la parole pour cinq minutes.

Anju Dhillon (Dorval—Lachine—LaSalle, Lib.): Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui. Je vais commencer par Mme Galland-Jarrett.

Vous avez mentionné que les enfants dans les zones de conflit et les territoires occupés sont les plus vulnérables. Juste avant que nous suspendions la séance, mon collègue vous a posé une question.

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter vos réflexions à ce sujet.

Emilie Galland-Jarrett: Merci.

Je voulais en dire un peu plus, en particulier au sujet de la situation des enfants dans les territoires palestiniens occupés. Plus de 21 500 enfants palestiniens ont été tués depuis le début de la guerre, et plus de 44 000 ont été blessés.

Je tiens en particulier à raconter l'histoire de Suha, qui est mère de trois enfants et qui reçoit du soutien d'Aide à l'enfance. Elle a raconté comment sa maison a été détruite alors que sa famille s'y trouvait et comment elle a dû extirper sa fille, Bissan, des débris. Elle dit que leur vie a complètement changé quand la guerre a commencé. Elle a dit qu'ils ont vécu en nomades un certain temps, jusqu'à ce qu'il soit impossible de trouver les produits de première nécessité. Honnêtement, on peut résumer cela en disant que ses enfants ont été complètement privés de leur enfance.

Nous voyons une génération d'enfants qui sont tués, blessés ou traumatisés et qui sont privés d'éducation, de soins de santé et d'une alimentation adéquate. Cela aura des répercussions sur leur potentiel à long terme et sur le tissu même de la société palestinienne. C'est un exemple d'une situation où les violations des droits des enfants auront des répercussions à long terme bien au-delà de la fin espérée du conflit.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'en parler.

Anju Dhillon: Il n'y a pas de quoi. Merci à tous du travail que vous faites.

Les représentants de l'UNICEF ne sont pas revenus, alors je vais poursuivre avec Mme Galland-Jarrett.

Vous avez parlé de viols d'enfants et de mariages. Selon vous, quelles solutions pouvons-nous mettre en œuvre pour mettre fin à ces atrocités, qui font d'innocentes victimes de manière tout à fait tragique?

• (1645)

Emilie Galland-Jarrett: Fournir une aide humanitaire le plus rapidement possible pour soutenir les familles et les collectivités fait partie des solutions et des réponses à ces crises. C'est un outil de prévention.

Ensuite, il faut agir en tenant compte des sexospécificités. Nous aspirons même à une approche transformatrice d'égalité des genres. Le Canada a joué un rôle déterminant grâce à sa politique d'aide internationale féministe, en adoptant ce type d'approches pour reconnaître les différentes vulnérabilités des garçons et des filles dans ces situations. Il ne s'agit pas simplement de dire qu'un facteur donné a une incidence sur les filles. En général, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, les garçons sont plus à risque d'être recrutés comme enfants soldats. Donc, les crises et les conflits ont des répercussions sur les enfants qui varient selon le genre. Il importe d'avoir cette compréhension afin de pouvoir mettre en œuvre des interventions qui s'attaquent réellement à ce problème et de reconnaître le rôle que jouent les normes de genre dans ces vulnérabilités.

Merci.

Anju Dhillon: Selon vous, en vous basant sur le travail de votre organisation et votre expérience jusqu'à maintenant, qu'est-ce qui peut amener un adulte, un être humain, à traiter d'autres êtres humains de cette façon? Dans quelle sorte de monde vivons-nous aujourd'hui, alors que des enfants subissent les pires conséquences qui soient découlant de guerres menées par des adultes?

Emilie Galland-Jarrett: C'est une question à laquelle il est difficile de répondre.

Qu'il s'agisse de violence contre les enfants ou de violence en général, c'est essentiellement de la déshumanisation, une non-reconnaissance de l'humanité et des droits des autres.

Voilà pourquoi, en particulier lorsqu'il est question d'enfants, il est primordial de garder à l'esprit que les enfants ne choisissent pas l'endroit où ils naissent ni où ils grandissent, pas plus que les politiques de leur communauté ou de leur pays. Voilà pourquoi ils méritent un certain niveau de... Ils sont particulièrement vulnérables, et les répercussions qu'ils subissent en raison de guerres, de conflits armés et de crises dureront des années et auront parfois des effets irréversibles sur leur développement. Si un enfant souffre de malnutrition quand il est jeune...

Le président: Merci. Votre temps est écoulé, mais je vous remercie.

Monsieur Reid, vous avez la parole pour cinq minutes.

Scott Reid (Lanark—Frontenac, PCC): Merci beaucoup.

Madame Dartnall et monsieur Lennert, dans le même ordre d'idées, je me demandais si vous pourriez parler, d'après votre expérience, des mariages forcés, des épouses-enfants — je ne suis pas certain du bon terme — au Cambodge. J'aimerais avoir une idée de la situation.

Pour commencer, vous pourriez peut-être me donner une idée. Dans l'exemple que vous avez donné, vous avez dit que c'était la fille aînée. Cela semble plausible, car s'il s'agit de subvenir aux besoins des plus jeunes, c'est elle qui est considérée comme étant en âge de se marier ou comme sexuellement disponible, et que l'on peut laisser partir. J'ignore quel est le cadre approprié pour cela.

Pourriez-vous décrire ce dont vous avez été témoin et à quoi ressemble ce processus? Par exemple, j'aimerais savoir quel âge ont les filles, habituellement, et si elles sont mariées — autrement dit, si elles resteront avec leur partenaire pour le reste de leur vie et auront des enfants — ou si elles sont destinées à devenir une sorte de concubine. À quoi cela ressemble-t-il?

Richard Lennert: Les mariages arrangés sont fréquents au Cambodge. Il s'agit de trouver un mari, un partenaire, pour la fille, mais il s'agit souvent de filles très jeunes. La pauvreté est également un facteur, car il faut payer une dot ou un prix de la fiancée. Le prix de la fiancée est plus élevé pour les filles plus aisées, plus attirantes ou à la peau plus claire, malheureusement.

Cette pratique était beaucoup plus répandue, il y a 26 ans, lorsque nous avons entrepris ces efforts d'éducation, mais la situation semble s'améliorer. À mesure qu'elles reçoivent une éducation, de plus en plus de jeunes femmes développent davantage une pensée critique, prennent de bien meilleures décisions et vont à l'encontre de la tradition.

Les mariages arrangés sont un problème mondial. La pratique est répandue dans de nombreux pays en développement, alors oui, l'éducation est la clé.

Adrianne Dartnall: J'ajouterais qu'à certains endroits plus isolés, comme un lac où les gens vivent dans des maisons flottantes, etc., nous avons consacré beaucoup d'énergie à l'éducation, car il n'y en avait pas auparavant. Cela faisait partie des sujets abordés: non, on ne se marie pas à 12 ou 13 ans, et il est important d'apprendre et de faire des études.

Nous aidons les jeunes. Nous les sortons de la région du lac, et les envoyons dans des écoles ordinaires. Nous avons travaillé dans des régions très pauvres et, sans aucun doute, dans des régions isolées. Il est essentiel de travailler avec l'équipe d'enseignants et avec les jeunes pour leur dire que ce n'est pas nécessairement leur seule option. Il en va de même lorsque nous les emmenons en ville et les inscrivons dans d'autres programmes d'éducation: le but est qu'ils apprennent et fassent leur chemin dans la vie.

Malheureusement, nous avons vu beaucoup de jeunes, en particulier des jeunes filles, qui ont été victimes d'exploitation, qui ont été violées, qui ont fait toutes sortes de choses et qui ont été vendues. Nous prenons ces filles sous notre aile et leur enseignons quelque chose de différent: la vie n'est pas censée être ainsi et ce qui leur est arrivé ne leur arrivera plus jamais.

• (1650)

Scott Reid: Pour ce qui est de changer la vision du monde de ces jeunes femmes, j'aurais pensé que la personne qu'il importe de convaincre de changer de vision du monde n'était pas la jeune femme elle-même, mais plutôt ses parents. D'après ce que vous avez décrit, il semblerait que je me sois trompé.

Adrianne Dartnall: Nous travaillons avec toute la famille. Nous travaillons également avec les parents et leur expliquons simplement que cela n'est pas acceptable. En fait, nous travaillons aussi avec les jeunes hommes. Si nous les rencontrons avant qu'ils ne commettent le pire, nous essayons de les emmener... parce que nous intervenons auprès de l'ensemble de l'école. Nous intervenons pour aborder ces questions avec l'ensemble de l'école, et pas seulement...

Richard Lennert: Permettez-moi d'ajouter une chose. Comme Mme Galland-Jarrett l'a indiqué, ils sont au cœur du conflit au Soudan et dans différents endroits. Nous constatons les répercussions. Le Cambodge a été le théâtre d'un génocide de 1975 à 1979. Nous avons constaté les conséquences du conflit au fil des générations.

L'un des chercheurs avec lesquels nous travaillons, faute d'un meilleur terme, nous a dit d'oublier les parents, car ils sont une cause perdue en raison des très graves traumatismes qu'ils ont vécus dans leur enfance. Il est parfois très difficile de travailler avec les parents. Parfois, les enfants finissent par partir; ils s'inscrivent à nos programmes d'enseignement et coupent les ponts, car dans les régions touchées par les guerres et les conflits, les parents ont tout simplement trop de traumatismes.

Scott Reid: Merci beaucoup.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour cinq minutes.

Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Madame Galland-Jarrett, vous nous avez parlé de la Politique d'aide internationale féministe du Canada, que nous avons soutenue et fortement appuyée.

Je ne veux pas critiquer pour critiquer, je suis là pour essayer de faire des propositions et de faire avancer les choses.

Malheureusement, lorsque M. Carney est arrivé au pouvoir, une des premières choses qu'il a faites a été de dire que la Politique d'aide internationale féministe du Canada n'existait plus. Il l'a dit publiquement. Ensuite, il a énormément coupé dans le budget de l'aide internationale. C'est là-dessus que je veux vous amener.

Il a surtout décidé de lier le commerce international et l'aide internationale. Il y avait un ministre du Développement international qui, sous M. Carney, est devenu secrétaire d'État responsable du Développement international, donc un ministre de second plan. En outre, le secrétaire parlementaire de ce secrétaire d'État responsable du Développement international est aussi le secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international. Donc, la nouvelle politique d'aide internationale du Canada est directement liée aux politiques de commerce international.

N'y aurait-il pas là un danger, puisque selon moi — et vous me le direz, car vous êtes l'experte —, ce devrait être deux choses complètement différentes? Bien sûr, il y a le commerce international, il y a des façons de faire du développement et d'investir dans des pays qui en ont besoin, mais il y a aussi des crises humanitaires qui n'ont rien à voir avec le commerce international. Est-ce qu'on ne s'en irait pas dans un drôle de mur, présentement? Est-ce que ce ne serait pas là une vision un peu dangereuse par rapport à la santé ou au bien-être, principalement des enfants qui subissent des crises partout sur la planète?

• (1655)

[Traduction]

Emilie Galland-Jarrett: À cet égard, il convient d'adopter une approche nuancée, car il peut être judicieux, dans certaines situations, de promouvoir, par exemple, les partenariats public-privé et de mettre l'accent sur l'autonomisation économique ainsi que sur la création de débouchés économiques pour les populations locales des pays en développement.

De nombreuses organisations de notre secteur ont adopté des approches qui pourraient être considérées, en fin de compte, comme favorables au développement d'un pays susceptible de devenir un partenaire commercial du Canada. Il y a de bons exemples, comme le Vietnam, où nous avons investi pendant de nombreuses années, puis dont nous sommes devenus un partenaire commercial. Il faut le reconnaître.

Cependant, oui, la définition de l'aide publique au développement précise clairement que l'aide est censée appuyer ceux qui en ont le plus besoin, et nous devons veiller à ce qu'il reste un budget de base pour l'APD afin de répondre aux besoins des populations locales, avec des avantages supplémentaires pour le Canada à la suite de la première réponse aux besoins et, souvent, aux crises.

[Français]

Alexis Brunelle-Duceppe: Tantôt, nous n'avons pas eu le temps d'en discuter, alors je reprends l'exemple d'Haïti. Présentement, si on a une politique publique orientée vers le commerce international plutôt qu'une politique d'aide humanitaire plus féministe, par exemple, on arrive peut-être à des investissements complètement différents. C'est la raison pour laquelle je vous posais la question. Si on se met des œillères en choisissant une certaine orientation, on risque de passer à côté de choses super importantes, de gens carrément en danger. En fait, c'était ma question de départ.

[Traduction]

Emilie Galland-Jarrett: On ne peut pas faire du commerce avec un pays qui n'a pas une population locale scolarisée ni un certain degré de sécurité et de stabilité. Voilà pourquoi je pense que c'est aussi une question de vision à court terme et à long terme, car si nous empêchons les crises et les conflits de s'aggraver grâce aux investissements que nous réalisons pour y faire face, nous finirons par créer les conditions nécessaires à l'émergence d'une société susceptible de se développer et de devenir un partenaire commercial à l'avenir. Cependant, vous avez raison de dire qu'il faut aussi avoir une idée des besoins de la population locale, ne serait-ce que pour envisager de créer ces conditions à l'avenir.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

[Traduction]

Je suis vraiment désolé d'avoir suspendu la séance à un moment très inopportun. C'était une erreur de calcul; toutes mes excuses.

Encore une fois, c'était un plaisir de vous accueillir. Je vous remercie d'avoir été des nôtres pour nous présenter vos observations et vos idées et des éclaircissements concernant l'important volet humanitaire de notre étude.

Si vous avez quelque chose à ajouter, vous pouvez nous écrire, au greffier ou à moi-même.

Merci à tous les membres du Comité. Je vais maintenant suspendre la séance pour quelques secondes.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>